Le Château de Baillon

Le château de Baillon est aujourd’hui la propriété du souverain de l’émirat d’Abu Dhabi.

Découvrons ses propriétaires successifs qui, par leurs aménagements, ont fait évoluer ce patrimoine.

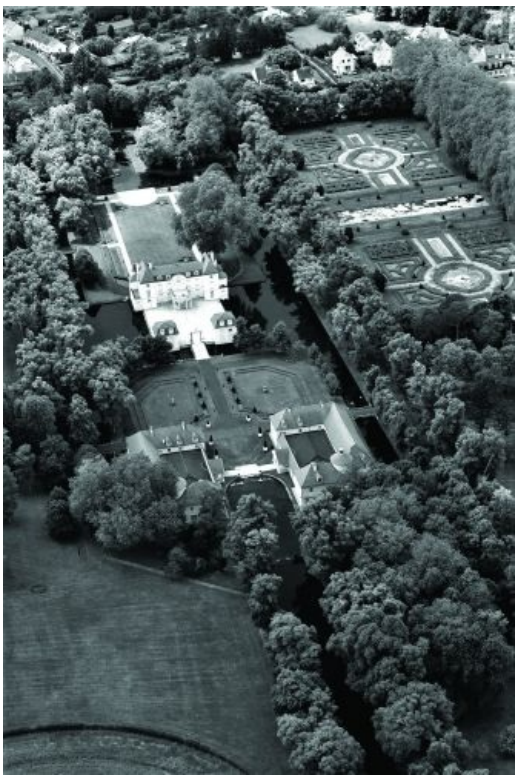

Le 5 septembre 1665, Achille Léonor de Fresnoy et son épouse Léonore de Tusseau vendent leur domaine à Guillaume Cheuret, qui entre alors en procès qu’il gagne avec l’Abbaye de Royaumont pour garder la propriété Baillonnaise.

Le château connut de nombreux propriétaires, dont Jacques Accarias, ami de Montesquieu, qui y fit de fréquent séjours, ou encore Lefranc de Brumpré qui y fit de nombreux aménagements.

A la mort de ce dernier, les terres de Baillon sont achetées par Alexandre François de Mareuil et revendues en 1759 à Charles Guillaume Lenormant d’Etiolles, mari de la marquise de Pompadour qui délaissera son mari pour Louis XV. C’est pour mettre à l’abri ses enfants adultérins et sa maîtresse, Marie-Anne, que Charles Guillaume achète le domaine de Baillon, le 4 mars 1759.

Il épousera Marie-Anne nommée la Dame de Baillon après le décès de Mme de Pompadour.

C’est lui qui parachèvera le grand projet de Lefranc de Brumpré comprenant le creusement du grand canal de 600 mètres de long.

Propriété du prince de Condé en 1786, le château est revendu en 1801 à Louis Bonaparte, époux d’Hortense de Beauharnais (Roi et Reine de Hollande).

Rachetée par Napoléon en 1803, la propriété est offerte à Adrien Bon Jannot de Moncey, Maréchal Duc de Conegliano pour des services rendus à la nation.

Au début du XXème siècle, la propriétaire Madame Bemberg, originaire d’Argentine fera le bonheur des Baillonais(e)s, petits et grands par sa générosité.

Liens utiles
Plus d'infos en images